

Violence physique et verbale, non paiement de salaires, abus sexuel...

# Le malheur des domestiques philippines au Maroc

**ESCLAVAGISME.** Au Maroc, il existe 3.000 jeunes domestiques philippines qui travaillent chez des familles aisées. Pour la première fois, elles brisent le mur du silence pour parler des mauvais traitements et de l'exploitation, y compris sexuelle, dont elles sont victimes.

PAR MAROUANE KABBAJ



**V**iolence physique et verbale, mauvais traitements, non paiement de salaires, privation des jours fériés, abus sexuel... La liste des cas de figure d'exploitation dont font l'objet et sont victimes des jeunes "bonnes" philippines est longue. «Au Maroc, il existe 3.000 domestiques philippines et la majorité d'entre elles sont victimes de mauvais traitements et d'exploitation, y compris sexuelle», affirme Ali Lotfi, secrétaire général de l'Organisation démocratique du travail (ODT).

Cette centrale syndicale, qui est la seule à disposer d'une section dédiée aux travailleurs immigrés, a accueilli en son siège, le 5 décembre 2012, une conférence où la parole a été donnée, pour la première fois, aux concernées. Des témoignages inédits et surtout déchirants de cinq jeunes domestiques philippines qui parlent de leur malheur, de différents cas de traitements inhumains qu'elles disent avoir subis de la part de leurs employeurs marocains. Le mur du silence a été brisé. «Lorsque je suis arrivée au Maroc, j'ai travaillé chez une femme qui

Une infime partie des bonnes philippines au Maroc sont bien traitées.

me frappait régulièrement», a déclaré, en pleurs, l'une de ces jeunes femmes qui avait peur de révéler son identité. «Certaines ont subi des violences, d'autres ont été privées de leur salaire pendant plus d'un an», selon Marcel Amiyeto, secrétaire général de la section "Travailleurs immigrés au Maroc" à l'ODT. C'est le cas précisément d'une autre domestique philippine, Analissa Dalambines.

## Réseau clandestin

Sans se cacher, celle-ci revient sur cette terrible nuit du 25 octobre 2012 où tout a basculé. «J'ai été violée par mon employeur, qui me menaçait. C'est un homme influent qui m'a confisqué mon passeport depuis le premier jour où j'ai mis les pieds chez lui».

Analissa raconte aussi qu'elle était traitée comme une esclave, interdite même de se reposer un jour de la semaine. Le témoignage de Analissa, qui a duré près d'une demi-heure, n'a pas laissé indifférents ceux qui l'écoutaient. Elle s'est cassé le bras en sautant par la fenêtre de la maison où elle travaillait, située au premier étage au quartier Yacoub Mansour, à Rabat, pour fuir le joug de ses employeurs. Aujourd'hui, après tout ce qu'elle a enduré, elle ne demande qu'à rentrer chez elle. «Je suis prête à abandonner mon salaire de deux ans et demi et retourner dans mon pays. Mais il faut qu'ils

me rendent d'abord de mon passeport», a-t-elle conclu. Le cas de Analissa n'est pas singulier. Le gros des jeunes domestiques se voient confisqués leurs passeports par leurs employeurs ou par Latifa Sebbar, une Marocaine originaire de Nador, qui travaille comme intermédiaire entre un réseau clandestin de recruteurs philippins et les familles marocaines aisées à la quête de "bonnes" éduquées, diplômées, s'occupant de tout à la maison, du ménage à l'éducation des enfants.

Premier signe de la promotion sociale pour Les familles, le recours à des domestiques philippines qui ne comptent pas leurs heures est aussi très à la mode. Si une infime partie d'entre elles sont bien traitées et touchent un salaire mensuel allant jusqu'à 4.000 ou 5.000 dirhams, la grande majorité ne touchent que 200 dollars (1.600 dirhams) par mois ou, dans le meilleur des cas, le SMIG (près de 2.400 dirhams). Leur salaire mensuel, elles le touchent les deux ou trois premiers mois.

## Promotion sociale

Après, il est versé à leur intermédiaire, Latifa Sebbar, qui le transmet à leurs familles aux Philippines. C'est en tout cas ce que l'on leur fait croire. Le comble, c'est qu'elles ont versé 4.000 dollars à leurs recruteurs philippins pour trouver un travail au Maroc. En fin de compte, elles ont la promesse d'un salaire de 200 dollars/mois. Une promesse qui, dans la plupart des cas, n'est jamais respectée. Parmi les jeunes femmes philippines installées au Maroc, il y en a qui travaillent aussi comme infirmières, kinésithérapeutes dans des centres de rééducation physique ou serveuses dans des hôtels de luxe. Mais généralement, les deux catégories de travailleuses ne sont pas déclarées. Elles travaillent au "noir", avec tout ce que cela induit comme privation des droits et avantages sociaux ■



## 3 QUESTIONS À ALI LOTFI

secrétaire général de l'Organisation démocratique du travail (ODT)

PROPOS RECUEILLIS PAR M. KABBAJ

## «Il n'y a eu aucune réaction officielle à ce scandale»

**Maroc Hebdo International: Suite à la conférence que l'ODT a organisée en son siège au sujet des jeunes domestiques philippines maltraitées, y a-t-il eu des réactions officielles?**

**Ali Lotfi:** A ce jour, il n'y a eu aucune réaction officielle des départements concernés, à savoir le ministère de l'Emploi et du Travail et le ministère de la Justice, ou encore le ministère de l'Intérieur. La seule réaction qui nous est parvenue est celle de l'Ambassadeur des Philippines à Tripoli, que nous allons accueillir à l'ODT avant de programmer une rencontre avec M. Driss El Yazami, le président du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) pour nous entretenir au sujet de ce scandale. A l'ODT, nous avons reçu pour l'instant 11 jeunes Philippines. De son côté, le consul honoraire des Philippines au Maroc, M. Joseph Lito, est en contact par téléphone avec une vingtaine de travailleuses, dont la plupart ignorent même où se situe là où elles travaillent.

## Qu'avez-vous fait pour défendre les droits de ces jeunes femmes?

**Ali Lotfi:** Cette affaire a été déclenchée par Hayat Berahhou, une infirmière à l'hôpital public de Salé, membre de l'ODT, qui a reçu des jeunes domestiques philippines victimes de violences et d'abus sexuel. Celles-ci partagent actuellement un appartement en co-location à Rabat. Nous essayons d'inciter à l'amiable leurs employeurs à restituer les passeports. Sinon, nous portons l'affaire devant la justice. Actuellement, Maître Boulemane, l'avocat de l'ODT, a déposé trois dossiers devant le tribunal de première instance de Rabat.

## Quelle suite a été réservée à ces affaires?

**Ali Lotfi:** Aucune, pour l'instant. Le Parquet et le ministère de la Justice n'ont pas réagi. A l'amiable, il y a 2 familles qui ont accepté de restituer les passeports, dont une a un lien avec Latifa Sebbar, qui se charge de faire entrer les domestiques philippines au Maroc.

## S'agit-il d'un réseau d'immigration?

**Ali Lotfi:** Latifa Sebbar fait partie d'un lobby, d'un réseau puissant de Marocains et de Philippines qui s'active dans le trafic des êtres humains. Ce qui leur facilite la tâche, c'est que les Philippines n'ont pas besoin de visas pour entrer sur le territoire marocain. Pour les familles marocaines aisées, avoir une domestique philippine qui apprend aux enfants à parler anglais est un signe de prestige. A Latifa et à ses associés, les jeunes Philippines payent chacune 4.000 dollars pour venir travailler au Maroc ■